



---

# RAPPORT ANNUEL

du

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA NOMINATION DES JUGES DE PAIX

---

pour la période  
du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 mars 2020

Toronto (Ontario)  
Mai 2023

ISSN 1918-4166 (version bilingue imprimée)  
ISSN 1918-4174 (version anglaise sur Internet)  
ISSN 1918-4182 (version française sur Internet)

Les personnes souhaitant soumettre des commentaires sur le processus de candidature du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix sont invitées à les envoyer par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le président  
Comité consultatif sur la nomination des juges de paix  
720, rue Bay  
3<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M7A 2S9

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT .....                                                                      | 1  |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT .....                                                                         | 2  |
| INTRODUCTION .....                                                                                 | 3  |
| MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ .....                                                             | 5  |
| STATISTIQUES .....                                                                                 | 6  |
| RÉMUNÉRATION DES PERSONNES NOMMÉES .....                                                           | 8  |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                     |    |
| ANNEXE A — La Loi .....                                                                            | 11 |
| ANNEXE B — Comité consultatif sur la nomination des juges de paix<br>Biographies des membres ..... | 15 |
| ANNEXE C — Politiques et procédures.....                                                           | 32 |
| ANNEXE D — Qualités requises et critères de sélection.....                                         | 34 |

29 mai 2023

L'honorable Doug Downey  
Procureur général de l'Ontario  
720, rue Bay  
11<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M7A 2S9

Monsieur le Ministre,

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix a le plaisir de vous présenter son douzième rapport sur les activités du Comité depuis sa création, conformément aux modifications apportées à la *Loi sur les juges de paix* en 2007.

Le rapport porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 mars 2020.

Dans le présent rapport, nous abordons les questions importantes en ce qui a trait au classement de candidats et de candidates en vue d'une nomination au poste de juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario.

Le président du Comité,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Michael Ras', with a stylized, flowing script.

Michael Ras  
Président

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

Avec le présent rapport, j'ai le plaisir de rendre compte des activités du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix (le Comité) en 2019-2020. Le Comité se compose d'un comité central de sept membres et de sept comités régionaux composés de huit membres chacun.

Tout au long de l'année de référence, le Comité a poursuivi son travail d'amélioration du processus de candidature en révisant ses politiques et procédures.

En décembre 2018, le Comité a reçu une lettre du procureur général lui demandant de publier des annonces afin de pourvoir 31 postes vacants de juge de paix dans les cours principales de toutes les régions de la province. Le Comité a reçu deux autres lettres du procureur général, le 2 mai 2019 et le 29 août 2019, l'informant de trois autres postes vacants à pourvoir et portant le nombre total de postes à pourvoir à 34.

J'aimerais remercier le Comité et le personnel du ministère du Procureur général pour tous les efforts déployés afin de trouver des candidats et d'examiner les qualifications de centaines de candidats aux postes de juge de paix à pourvoir, un rôle important dans notre système judiciaire. Votre volonté d'assurer le fonctionnement efficace et efficient du système judiciaire de l'Ontario fait une différence et nous vous en remercions.

Michael Ras  
Président

## INTRODUCTION

### Formation et mandat du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix (le Comité) a été formé en 2007, à la suite de modifications apportées à la *Loi sur les juges de paix*, L.R.O. 1990, chap. J.4. Le Comité consultatif est un organisme indépendant du ministère du Procureur général qui a pour mission de classer les candidats à une nomination comme juge de paix et de faire rapport sur ce classement au procureur général. Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du procureur général. L'annexe A comprend un extrait de la *Loi sur les juges de paix*.

### Quel est le rôle d'un juge de paix?

En Ontario, les juges de paix sont des fonctionnaires judiciaires nommés en vertu de la *Loi sur les juges de paix*. Cette *Loi* confère aux juges de paix compétence dans toute la province de l'Ontario et établit un cadre pour leur nomination et leur charge, ainsi que les conditions dans lesquelles ils s'acquittent de leurs fonctions. Au cours de la période visée par le présent rapport, plus de 313 personnes ont été assignées au poste de juge de paix en Ontario. La Cour de justice de l'Ontario, l'un des deux tribunaux de première instance de la province, compte à la fois des juges et des juges de paix nommés par l'autorité provinciale.

Les fonctions, pouvoirs et tâches judiciaires d'un juge de paix sont définis dans la loi et la jurisprudence. Les deux lois les plus importantes qui confèrent compétence aux juges de paix sont le *Code criminel* et la *Loi sur les infractions provinciales* de l'Ontario, mais de nombreuses autres lois, provinciales et fédérales, définissent les pouvoirs et la compétence des juges de paix. Les juges de paix œuvrent dans deux grands domaines du droit : le droit criminel et le droit réglementaire (infractions provinciales).

En matière criminelle, les juges de paix président la quasi-totalité des enquêtes sur le cautionnement (mise en liberté provisoire) de la province et la majorité des audiences en renvoi au criminel. Ils président également d'autres types d'audiences criminelles. Ils reçoivent en outre les dénonciations (documents qui marquent le début des instances criminelles), confirment ou étudient la délivrance des actes de procédure et traitent les demandes de mandats de perquisition et d'autres affaires de procédure criminelle.

Les juges de paix statuent sur la plupart des infractions à certaines lois de nature réglementaire et aux règlements municipaux. Tout comme les instances criminelles, les juges de paix reçoivent les dénonciations et les demandes de mandats de perquisition, traitent la délivrance d'actes de procédure et président des audiences et des procès.

Dès qu'ils sont nommés, les juges de paix doivent cesser d'occuper tout autre emploi et s'abstenir de toute activité politique. Selon la *Loi sur les juges de paix*, les juges de paix ne doivent entreprendre aucun autre travail rémunéré sans l'approbation du Conseil d'évaluation des juges de paix. Les juges de paix doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans. Cependant, ils peuvent, avec l'approbation annuelle du juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, continuer d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'âge de 75 ans<sup>1</sup>.

### **Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix**

Le Comité se compose d'un comité principal comptant sept membres : un juge et un juge de paix nommés par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario; un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario qui est soit le juge de paix autochtone principal, soit un autre juge de paix qui connaît bien les questions autochtones; et quatre autres personnes nommées par le procureur général.

Le Comité comporte également sept comités régionaux, un pour chacune des régions de la Cour de justice de l'Ontario. Ces comités régionaux se composent du juge principal régional et du juge de paix principal régional ou de leurs délégués, d'au plus cinq autres membres nommés par le procureur général ainsi que d'un avocat, également nommé par le procureur général. Le procureur général désigne un membre de chaque région qui doit agir comme responsable régional pendant la durée de son mandat. Le responsable régional coordonne la sélection, les entrevues, la vérification des références et le processus de classement des candidats aux postes de juge de paix dans sa région.

Le Comité se compose de 63 membres en tout.

Depuis 2008, les responsables principaux et régionaux se réunissent tous les mois (récemment, par téléconférence) pour discuter des affaires courantes du Comité et des questions relatives aux politiques et aux procédures du Comité.

Depuis 2008, le Comité tient également une assemblée annuelle rassemblant tous ses membres. Cette assemblée permet à l'ensemble du Comité de faire un retour sur l'année qui vient de se terminer et de préparer tout changement qui devrait être apporté au processus de candidature pour l'année à venir. Cet échange d'idées et de points de vue est important pour assurer l'application cohérente des normes et des procédures dans toutes les régions.

L'annexe B fournit une courte biographie de chacun des membres du Comité.

---

<sup>1</sup> Le 2 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a décrété que les juges de paix doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans; voir *Assn. of Justices of the Peace of Ontario, Brenna Brown, Moreland Lynn and Meena Nadkarni, Applicants v. Attorney General of Ontario* [2008], O.J. No. 2131.

## MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Après la mise en œuvre d'un processus d'appel de candidatures fondé sur les postes vacants, le Comité a poursuivi ses améliorations. Le Comité a apporté d'autres modifications à son formulaire de demande de nomination, à ses politiques et procédures, et à ses critères de sélection. Tous ces documents ont été publiés sur le site Web de la Cour de justice de l'Ontario à [www.ontariocourts.ca/oci/fr/jpaac](http://www.ontariocourts.ca/oci/fr/jpaac). Les politiques et procédures, ainsi que les critères de sélection, sont joints au présent rapport aux annexes C et D respectivement.

Depuis sa création en 2007 jusqu'en date du 31 mars 2020, le Comité a examiné un total de 2 168 curriculum vitæ qui avaient été consignés dans les dossiers du Ministère avant que les modifications apportées à la *Loi sur les juges de paix* établissent le Comité, ainsi que 16 244 candidatures présentées au moyen du formulaire élaboré par le Comité. Au cours de la période visée par le présent rapport (soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 mars 2020), le Comité a examiné et classé 888 candidatures, et a tenu des entrevues avec 127 candidats.

### Activités

#### **Processus de candidature de janvier 2019**

Le 3 décembre 2018, le Comité a reçu une lettre du procureur général lui demandant de publier des annonces afin de pourvoir 31 postes vacants de juge de paix dans les cours principales de la province. Le Comité a reçu deux lettres supplémentaires du procureur général, le 2 mai 2019 et le 29 août 2019, l'informant de trois autres postes vacants à pourvoir et portant le nombre total de postes à pourvoir à 34.

Le Comité s'est tourné vers des modes de communication en ligne et gratuits pour annoncer les postes à pourvoir et disséminer l'information, et a puisé dans des fonds ciblés pour diffuser l'information dans les communautés francophones et autochtones des régions éloignées. Le Comité a exploré différentes façons de faire connaître les postes vacants de juge de paix sans engager des dépenses, notamment en recourant aux médias sociaux, à l'affichage des postes sur le site Web et à des contacts directs. Malgré cette approche à peu de frais, le Comité a réussi à attirer une grande variété de candidats.

## STATISTIQUES — Appel de candidatures de 2019

Les statistiques présentées dans le tableau ci-dessous indiquent le nombre de demandes reçues et examinées en 2019 à la suite du processus lancé en janvier 2019. Le nombre de candidats sélectionnés pour une entrevue et le nombre de jours d'entrevue sont également indiqués.

| Poste vacant          | Nombre total de candidatures reçues et classées | Nombre de jours d'entrevues | Nombre de candidats retenus pour une entrevue** |
|-----------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|
| Barrie (4)            | 279                                             | 5                           | 20                                              |
| Brampton (6)          | 416                                             | 8                           | 39                                              |
| Hamilton              | 304                                             | 8                           | 31                                              |
| Kenora                | 31                                              | 2                           | 10                                              |
| Kenora (autochtone)*  | 14                                              | 2                           | 3                                               |
| Kitchener (2)         | 185                                             | 6                           | 21                                              |
| London (2)            | 127                                             | 6                           | 15                                              |
| London (autochtone)   | 33                                              | 3                           | 6                                               |
| Milton                | 339                                             | 8                           | 31                                              |
| Newmarket (2)         | 319                                             | 5                           | 18                                              |
| Newmarket (bilingue)  | 28                                              | 1                           | 1                                               |
| Ottawa (2)            | 114                                             | 3                           | 8                                               |
| Ottawa (bilingue) (2) | 34                                              | 3                           | 3                                               |
| Sioux Lookout         | 18                                              | 1                           | 3                                               |
| St. Catharines        | 180                                             | 8                           | 19                                              |
| Thunder Bay (2)       | 38                                              | 3                           | 6                                               |
| Timmins (autochtone)  | 13                                              | 1                           | 2                                               |
| Toronto (3)           | 410                                             | 7                           | 38                                              |
| <b>TOTAL</b>          | <b>888<sup>1</sup></b>                          | <b>23<sup>2</sup></b>       | <b>127<sup>3</sup></b>                          |

\* Ces postes sont réservés à des candidats d'ascendance autochtone ou à des personnes ayant une connaissance approfondie du contexte autochtone.

\*\* Le Comité peut décider de ne pas tenir d'entrevue avec les candidats qui ont déjà participé à une entrevue.

<sup>1</sup> Les candidats qui ont présenté leur candidature pour plus d'un poste vacant au cours d'une même période d'annonce ne sont comptés qu'une seule fois.

<sup>2</sup> Certains jours d'entrevue comprennent des cas où une entrevue a été réalisée pour plus d'un poste vacant à la fois. Ces jours ne sont comptés qu'une seule fois.

<sup>3</sup> Les candidats qui ont passé une entrevue pour plus d'un poste vacant au cours d'une même période d'annonce ne sont comptés qu'une fois.

## Statistiques relatives à la diversité

Le Comité reconnaît que les juges de paix nommés doivent refléter la diversité de la population ontarienne. Dans le formulaire de candidature, les candidats peuvent s'auto-identifier s'ils le souhaitent. Voici les totaux pour chacune des catégories sélectionnées par les candidats lors du processus de candidature de 2019.

| Auto-identification      | Candidats * | Pourcentage du total des candidats (888) | Candidats retenus pour une entrevue | Pourcentage du total des candidats retenus pour une entrevue (127) |
|--------------------------|-------------|------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Femme                    | 440         | 50 %                                     | 68                                  | 54 %                                                               |
| Autochtone               | 57          | 6 %                                      | 15                                  | 12 %                                                               |
| Minorité visible         | 242         | 27 %                                     | 21                                  | 17 %                                                               |
| Groupe ethnique/culturel | 221         | 25 %                                     | 32                                  | 25 %                                                               |
| Handicap                 | 52          | 6 %                                      | 8                                   | 6 %                                                                |
| LGBTQ2                   | 34          | 4 %                                      | 4                                   | 3 %                                                                |

\* Les candidats peuvent s'identifier à plus d'une catégorie.

## Rémunération des personnes nommées

Le tableau suivant présente la rémunération totale de chaque membre du Comité pour la période de référence allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 mars 2020.

| Personne nommée     | Poste            | Taux quotidien | Mandat                                      | Rémunération totale (excluant les dépenses) |
|---------------------|------------------|----------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Georgina Alexandris | Membre régionale | 355 \$         | 5 déc. 2018 – 18 juill. 2020                | 3 550,00 \$                                 |
| Dave Andre          | Membre régional  | 355 \$         | 13 sept. 2016 – 12 sept. 2019               | 1 775,00 \$                                 |
| Mohammed Baobaid    | Membre régional  | 355 \$         | 13 sept. 2016 – 12 sept. 2019               | 2 130,00 \$                                 |
| Gary Baxter         | Membre régional  | 355 \$         | 13 août 2014 – 12 août 2020                 | 3 550,00 \$                                 |
| Richard Brennan     | Membre régional  | 355 \$         | 28 mai 2016 – 18 janv. 2022                 | 11 005,00 \$                                |
| Nicholas Charitsis  | Membre régional  | 355 \$         | 29 mars 2022 – 28 mars 2025                 | 2 662,50 \$                                 |
| Terri-Lynn Collings | Membre régionale | 355 \$         | 29 avr. 2022 - 28 avr. 2025                 | 2 485,00 \$                                 |
| Graham Coveney      | Membre régional  | 355 \$         | 26 mars 2019 – 6 août 2021                  | 3 550,00 \$                                 |
| Candice de Melo     | Membre régionale | 355 \$         | 29 avr. 2019 – 18 nov. 2020                 | 1 775,00 \$                                 |
| Karen (Kaz) Flinn   | Présidente       | 566 \$         | 2 févr. 2016 – 1 <sup>er</sup> févr. 2019   | 2 830,00 \$                                 |
| Gary Gladstone      | Membre principal | 355 \$         | 25 oct. 2017 – 24 oct. 2020                 | 9 585,00 \$                                 |
| David Gordon        | Membre régional  | 355 \$         | 2 févr. 2019 – 1 <sup>er</sup> févr. 2022   | 2 662,50 \$                                 |
| James Grady         | Membre régional  | 355 \$         | 2 févr. 2007 – 1 <sup>er</sup> févr. 2020   | 3 727,50 \$                                 |
| Kathleen Greenaway  | Membre régionale | 355 \$         | 27 juill. 2016 – 1 <sup>er</sup> févr. 2019 | 3 195,00 \$                                 |
| Laura Grosman       | Membre régionale | 355 \$         | 2 févr. 2019 – 28 janv. 2022                | 11 715,00 \$                                |

| <b>Personne nommée</b>        | <b>Poste</b>                  | <b>Taux<br/>quotidien</b> | <b>Mandat</b>                               | <b>Rémunération<br/>totale (excluant<br/>les dépenses)</b> |
|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| John Henderson                | Membre régional               | 355 \$                    | 23 janv. 2020 –<br>30 déc. 2024             | 1 952,00 \$                                                |
| Sarah Lawson                  | Membre régionale              | 355 \$                    | 6 déc. 2018 –<br>5 déc. 2021                | 7 100,00 \$                                                |
| Peter MacLean                 | Membre régional               | 355 \$                    | 23 mars 2016 –<br>22 mars 2019              | 710,00 \$                                                  |
| Jeffrey Paul McAvoy           | Membre régional               | 355 \$                    | 16 févr. 2022 –<br>15 févr. 2025            | 2 662,50 \$                                                |
| Zigmond Mintha                | Membre régional               | 355 \$                    | 29 janv. 2019 –<br>28 janv. 2022            | 2 662,50 \$                                                |
| Pamela Jean Munn              | Membre régionale              | 355 \$                    | 29 janv. 2019 –<br>15 févr. 2025            | 3 905,00 \$                                                |
| Kathy Narraway                | Membre régionale              | 355 \$                    | 22 mars 2007 –<br>21 mars 2023              | 15 975,00 \$                                               |
| Karlene Nation                | Membre régionale              | 355 \$                    | 31 déc. 2018 –<br>30 déc. 2021              | 5 680,00 \$                                                |
| Brandon Postuma               | Membre régional               | 355 \$                    | 26 mars 2019 –<br>25 mars 2025              | 1 842,32 \$                                                |
| Nestor Prisco                 | Membre régional               | 355 \$                    | 3 mai 2019 –<br>1 <sup>er</sup> févr. 2025  | 532,50 \$                                                  |
| Corrine Rahman                | Membre régionale              | 355 \$                    | 1 <sup>er</sup> juin 2017 –<br>5 déc. 2019  | 7 987,50 \$                                                |
| Michael Ras                   | Membre<br>principal/président | 355 \$/566 \$             | 13 déc. 2019 –<br>17 nov. 2024              | 2 796,50 \$                                                |
| Rodi-Lynn Rusnick-<br>Kinisky | Membre régionale              | 355 \$                    | 26 mars 2019 –<br>25 mars 2022              | 2 307,50 \$                                                |
| Justin Samlal                 | Membre régional               | 355 \$                    | 12 févr. 2022 –<br>11 févr. 2025            | 3 550,00 \$                                                |
| Anne Schroder                 | Membre régionale              | 355 \$                    | 29 mars 2017 –<br>28 mars 2020              | 1 775,00 \$                                                |
| Randy P Schuran               | Membre régional               | 355 \$                    | 15 févr. 2019 –<br>21 avr. 2022             | 177,50 \$                                                  |
| Ritu Singarayer               | Membre régionale              | 355 \$                    | 6 déc. 2017 –<br>1 <sup>er</sup> févr. 2019 | 355,50 \$                                                  |

| Personne nommée       | Poste             | Taux quotidien | Mandat                                      | Rémunération totale (excluant les dépenses) |
|-----------------------|-------------------|----------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Judith Stephens-Wells | Membre régionale  | 355 \$         | 4 mai 2017 – 3 mai 2020                     | 3 905,00 \$                                 |
| Andrew Suboch         | Président         | 355 \$/566 \$  | 20 sept. 2018 – 19 sept. 2021               | 18 684,50 \$                                |
| Anthony Sutcliffe     | Membre régional   | 355 \$         | 6 déc. 2018 – 18 sept. 2020                 | 2 485,00 \$                                 |
| Gordon Sweeney        | Membre régional   | 355 \$         | 2 février 2017 – 1 <sup>er</sup> févr. 2020 | 2 778,80 \$                                 |
| Kathleen Taylor       | Membre régionale  | 355 \$         | 2 févr. 2007 – 1 <sup>er</sup> févr. 2020   | 355,00 \$                                   |
| Norma Telfer          | Membre principale | 355 \$         | 6 févr. 2018 – 18 nov. 2020                 | 14 448,50 \$                                |
| Laurence Tulloch      | Membre régional   | 355 \$         | 2 févr. 2007 – 1 <sup>er</sup> févr. 2022   | 5 325,50 \$                                 |
| Deborah Turner        | Membre régionale  | 355 \$         | 24 avr. 2019 – 23 avr. 2025                 | 2 130,00 \$                                 |
| Ewart Walters         | Membre régional   | 355 \$         | 13 sept. 2016 – 12 sept. 2019               | 3 017,50 \$                                 |
| Joshua Wilson         | Membre régional   | 355 \$         | 25 août 2016 – 24 août 2019                 | 3 017,50 \$                                 |

## Frais de déplacement et de repas

Les frais de déplacement et de repas engagés par chaque membre du Comité pour la période de référence sont publiés sur le site Web du Comité à <https://www.ontariocourts.ca/oci/fr/jpaac/ouverte/>.

# Annexe A

## LOI

### Extrait de la *Loi sur les juges de paix*

#### Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

**2.1** (1) Est créé un comité appelé Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en français et Justices of the Peace Appointments Advisory Committee en anglais. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Mission

(2) Le Comité consultatif a pour mission de classer les candidats à une nomination comme juge de paix et de faire rapport sur le classement au procureur général. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Composition

(3) Le Comité consultatif est composé des sept membres principaux suivants :

1. Un juge de la Cour de justice de l'Ontario nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario.
2. Un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario.
3. Un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario qui est soit le juge de paix principal responsable du Programme des juges de paix autochtones de l'Ontario ou un autre juge de paix familier avec les affaires autochtones ou, lorsque le juge de paix ainsi nommé n'est pas disponible pour agir en tant que membre du Comité consultatif, un autre juge de paix familier avec les affaires autochtones qui est désigné par ce même juge en chef.
4. Quatre personnes nommées par le procureur général. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Membres régionaux

(4) Outre les membres principaux nommés aux termes du paragraphe (3), le Comité consultatif comprend les membres régionaux suivants à l'égard de ses fonctions liées à une région donnée :

1. Le juge principal régional de la Cour de justice de l'Ontario pour la région ou un autre juge de la Cour de justice de l'Ontario de la même région désigné par le juge principal régional.
2. Le juge de paix principal régional pour la région ou, lorsqu'il n'est pas disponible pour agir en tant que membre du Comité consultatif, un autre juge de paix de la même région désigné par le juge principal régional.
3. Pas plus de cinq autres personnes nommées par le procureur général.
4. Un membre du barreau de la région nommé par le procureur général à partir d'une liste de trois noms que lui soumet le Barreau de l'Ontario. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3; 2018, chap. 8, annexe 15, par. 11 (1).

#### Critères

(5) Au moment de la nomination des membres effectuée aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et de la disposition 3 du paragraphe (4), l'importance qu'il y a de refléter, dans la composition du Comité consultatif, la dualité linguistique de l'Ontario et la diversité de sa population et de garantir un équilibre général entre les deux sexes est reconnue. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Mandat

(6) Le mandat des membres nommés aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et aux termes des dispositions 3 et 4 du paragraphe (4) est de trois ans et peut être renouvelé. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Immunité

(7) Sont irrecevables les actions ou autres instances en dommages-intérêts introduites contre le Comité consultatif ou un de ses membres pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice effectif ou censé tel d'un pouvoir ou d'une fonction du Comité consultatif ou pour une négligence ou un manquement commis dans l'exercice de bonne foi de ce pouvoir ou de cette fonction. 2017, chap. 2, annexe 2, par. 20 (1).

### **Rémunération**

(8) Les membres nommés aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et aux termes des dispositions 3 et 4 du paragraphe (4) ont le droit de recevoir la rémunération quotidienne que fixe le lieutenant-gouverneur en conseil. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Présidence**

(9) Le procureur général désigne un des membres principaux à la présidence du Comité consultatif pour un mandat maximal de trois ans. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Mandat**

(10) La même personne peut siéger comme président pendant plusieurs mandats. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Vote du président**

(11) Le président a le droit de voter et peut, en cas de partage des voix, avoir voix prépondérante en votant de nouveau. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Mode de fonctionnement**

(12) Le Comité consultatif remplit sa mission de la façon suivante :

1. Il établit un formulaire de candidature précisant les documents à l'appui qui sont exigés et met le formulaire à la disposition du public.
2. Il établit la procédure de candidature et les critères de sélection généraux et il met à la disposition du public de l'information à leur sujet.
3. À la demande du procureur général, il diffuse des annonces pour l'obtention de candidatures aux postes de juge de paix qui sont vacants.
4. Il examine et évalue toutes les candidatures reçues en réponse à une annonce et peut faire passer une entrevue à l'un ou l'autre des candidats.
5. Abrogée : 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (1).
6. Il procède à l'annonce et à l'examen des candidatures conformément aux critères de sélection généraux, notamment l'évaluation des compétences et capacités, la sensibilisation aux questions communautaires, les caractéristiques personnelles des candidats et la reconnaissance du fait qu'il est souhaitable que les nominations des juges de paix reflètent la diversité de la population ontarienne.
7. Il détermine les compétences, les capacités et les caractéristiques personnelles recherchées chez un juge de paix et met des renseignements sur celles-ci à la disposition du public.
8. Il classe les candidats selon les catégories « Non qualifié », « Qualifié » ou « Hautement qualifié » et fait rapport au procureur général des résultats du classement. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3; 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (1).

(12.1) Abrogé : 2017, chap. 2, annexe 2, par. 20 (2).

### **Quorum pour une entrevue**

(13) L'entrevue que le Comité consultatif fait passer à un candidat doit être menée par au moins quatre de ses membres, dont au moins un est un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée et un autre est un juge ou juge de paix visé au paragraphe (13.2). 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

### **Quorum : classement**

(13.1) Quatre membres du Comité, dont au moins un est un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée et un autre est un juge ou juge de paix visé au paragraphe (13.2), constituent le quorum pour la prise des décisions au titre de la disposition 8 du paragraphe (12). 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

### **Idem**

(13.2) Le juge ou juge de paix visé aux paragraphes (13) et (13.1) peut être soit un membre principal soit un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée. 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

### **Vacance**

(14) Si le poste d'un membre nommé aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) ou aux termes de la disposition 3 ou 4 du paragraphe (4) devient vacant, un nouveau membre peut être nommé aux termes de la disposition applicable pour terminer le mandat. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Qualités requises**

(15) Le Comité consultatif ne peut prendre en considération la demande d'un candidat que s'il a effectué un travail payé ou bénévole équivalant à au moins 10 ans d'expérience à temps plein et que, selon le cas :

- a) il est titulaire d'un grade universitaire;
- b) il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études collégiales de niveau avancé décerné par un collège d'arts appliqués et de technologie ou un collège communautaire après avoir terminé un programme qui équivaut, en heures de classe, à un programme à temps plein d'au moins quatre semestres d'études;
- c) il est titulaire d'un grade d'un établissement autre qu'une université qui est autorisé à le décerner :
  - a. en vertu de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire*,
  - b. en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée qui crée ou régit l'établissement,
  - c. en vertu d'un texte législatif d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- d) il a terminé avec succès un programme désigné comme équivalence en vertu du paragraphe (16);
- e) il satisfait à l'exigence en matière d'équivalence prévue au paragraphe (17). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Programmes d'équivalence**

(16) Pour l'application de l'alinéa (15) d), le procureur général peut désigner des programmes comportant une formation au sein du système judiciaire, y compris des programmes visant à accroître la diversité au sein du système judiciaire, comme étant des programmes qui satisfont à l'équivalence en matière d'études et il rend publique la liste des programmes désignés. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Qualités requises exceptionnelles**

(17) Pour l'application de l'alinéa (15) e), un candidat peut être considéré comme ayant satisfait à l'exigence en matière d'équivalence s'il démontre manifestement qu'il possède des qualités requises exceptionnelles, y compris l'expérience de vie, sans toutefois satisfaire aux exigences en matière d'études prévues aux alinéas (15) a) à d). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Recommandation du procureur général**

(18) Le procureur général ne recommande au lieutenant-gouverneur en conseil en vue d'une nomination comme juge de paix qu'un candidat que le Comité consultatif a classé dans la catégorie « Qualifié » ou « Hautement qualifié ». 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Rapport annuel**

(19) Le Comité consultatif établit un rapport annuel, qu'il présente au procureur général et qu'il met à la disposition du public. 2017, chap. 34, annexe 46, art. 21.

### **Idem**

(20) Le Comité consultatif inclut dans le rapport annuel les éléments supplémentaires qu'exige le procureur général. 2017, chap. 34, annexe 46, art. 21.

### **Dépôt du rapport annuel**

(20.1) Le procureur général dépose le rapport annuel du Comité consultatif devant l'Assemblée. 2017, chap. 34, annexe 46, art. 21.

### **Employés**

(21) Les employés jugés nécessaires au bon fonctionnement du Comité consultatif peuvent être nommés aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*. 2006, chap. 35, annexe C, par. 56 (1).

### **Réunions**

(22) Le Comité consultatif peut tenir ses réunions en regroupant tous ses membres au même endroit, ou par des moyens électroniques, notamment les conférences téléphoniques et les vidéoconférences. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

### **Utilisation des formulaires**

(23) Après que les documents et la documentation visés aux dispositions 1 et 2 du paragraphe (12) ont été mis à la disposition du public, les personnes qui posent leur candidature le font en utilisant le formulaire de candidature établi par le Comité consultatif et suivent sa procédure. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

(24) et (25) Abrogés : 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (3).

## **Annexe B**

### **Comité consultatif sur la nomination des juges de paix**

### **MEMBRES**

#### **Comité central**

##### **Kaz (Karen) Flinn, présidente**

Kaz Flinn a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2019. M<sup>me</sup> Flinn jouit d'une vaste expérience dans les domaines de la responsabilité sociale d'entreprise et des affaires gouvernementales, acquise au cours de ses mandats de vice-présidente, responsabilité sociale d'entreprise (RSE), et de vice-présidente, RSE et affaires gouvernementales à la Banque Scotia, ainsi que de directrice, affaires gouvernementales chez Rogers Communications inc. De plus, elle a assuré plusieurs fois la présidence et la vice-présidence de la campagne annuelle Centraide de la Banque Scotia menée auprès des employés pour la communauté urbaine de Toronto et a siégé au conseil d'administration de Canadian Business for Social Responsibility et à celui d'UN Global Compact Network Canada. Elle est actuellement présidente du conseil d'enseignement du programme de certificat en RSE et en durabilité de l'Université du Collège St. Michael's de l'Université de Toronto, où elle enseigne aussi comme chargée de cours invitée. M<sup>me</sup> Flinn est experte-conseil dans le domaine de la durabilité à Toronto. Elle a fait ses études à l'Université Carleton et détient un certificat en RSE de la Harvard Business School.

##### **L'honorable Wendy Agnew, juge de paix autochtone principale**

La juge de paix Wendy Agnew a été nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2009. Avant sa nomination, elle était directrice d'une école secondaire. Elle continue d'œuvrer pour le bien de la communauté à l'échelle locale et nationale en tant que membre du Comité consultatif pour les affaires autochtones et membre du groupe de travail national *Gladue*. Elle a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Toronto et a été admise au barreau en 2015. Elle est fière d'être membre de la Première Nation de Garden River. En 2018, elle a été nommée juge de paix autochtone principale et est devenue membre du Comité consultatif de la formation, du Comité consultatif des initiatives pour les Autochtones et du CCNJP.

##### **L'honorable Kathleen Bryant, juge de paix**

Kathleen Bryant a été nommée juge de paix en 1994. Au cours de ses 25 ans de carrière, elle a été directrice régionale de l'Association des juges de paix de l'Ontario (1999-2004), membre du Conseil d'évaluation des juges de paix (2004-2014) et juge de paix principale régionale pour la région du Nord-Est (2008-2014). Elle a également siégé à plusieurs sous-comités de la Cour de justice de l'Ontario. À l'heure actuelle, la juge de paix Bryant occupe les fonctions de juge de paix et chef régionale de l'administration pour le district d'Algoma.

##### **Gary Gladstone**

Gary Gladstone, bachelier en mathématiques et administrateur agréé en levées de fonds (CFRE), a été nommé membre principal du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en octobre 2017, après avoir agi comme responsable régional pour le Centre-Est depuis février 2007. Directeur de Gladstone Consulting, il est également responsable des relations avec les intervenants chez Reena, un organisme qui aide les personnes ayant une déficience intellectuelle à préserver leur dignité, à développer leur individualité et leur indépendance, à s'épanouir et à s'intégrer dans leur milieu. Depuis plus de 25 ans, il aide les organismes de bienfaisance et à but non lucratif à recueillir des fonds et à rehausser leur visibilité. M. Gladstone

a été membre et chef de l'équipe d'examen des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario pour la région de York Simcoe pendant 12 ans. Il est membre de l'Association of Fund Raising Professionals. En 1994, M. Gladstone a reçu le Gold Key Award, grand prix d'excellence au bénévolat décerné par B'nai B'rith Youth International, et il a récemment reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

## **L'honorable Esther Rosenberg, juge principale régionale et présidente par intérim**

La juge Esther Rosenberg, juge principale régionale pour la région du Centre-Est, a été nommée présidente par intérim du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix pour la période allant de juillet à décembre 2019. Elle a été nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2010 et a agi comme juge et chef de l'administration locale pour Peterborough, Lindsay et Cobourg pendant de nombreuses années. Avant sa nomination, la juge Rosenberg était associée au sein du cabinet d'avocats Rosenberg Pringle, à Whitby, où elle exerçait principalement comme avocate de procès criminels. Au cours de sa carrière, elle a fait du bénévolat auprès de nombreux organismes, tant dans le secteur juridique que dans d'autres secteurs.

## **Andrew Suboch, président**

M<sup>e</sup> Andrew Suboch a été nommé président du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en février 2019 et en a été membre jusqu'en juillet 2019. Il est le directeur de Subochlaw, un important cabinet d'avocats de l'Ontario spécialisé en préjudices corporels. Il est titulaire d'un diplôme de l'Université Western (baccalauréat avec mention, 1985) et de l'Université Queens (baccalauréat en droit, 1989). Il a entre autres fait partie de l'équipe d'aviron de ces deux universités et de l'équipe nationale canadienne d'aviron. Il agit comme avocat de l'association de hockey Humber Valley Sharks, de l'association de crosse mineure de Mimico et de l'association de crosse junior A de Mimico.

## **Norma Telfer**

Norma Telfer est présidente de Telcam Training Inc. Elle cumule plus de 20 ans d'expérience en tant que formatrice en entreprise, conseillère en affaires, conférencière professionnelle et mentor. Sa passion est de motiver et d'inspirer les gens à atteindre leurs objectifs. Elle a donné des conférences et animé des ateliers dans sa région et à l'échelle internationale. Norma détient une maîtrise en leadership, un baccalauréat en études administratives et un diplôme d'enseignement. Elle est présentement vice-présidente de la Chambre de commerce noire du Canada. Elle a été présidente du conseil consultatif communautaire (CCC) du Centre Vanier pour femmes et membre du conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels. Depuis plus de 30 ans, elle fait partie de l'exécutif du conseil d'administration de divers organismes communautaires et professionnels. Elle a été membre du conseil d'administration de la Société canadienne de formation et de perfectionnement, membre du conseil consultatif de l'Association internationale des professionnels administratifs, section de l'Ontario, membre de la Chambre de commerce de Mississauga et membre du comité du groupe de travail de la région Ouest de la RGT, à Peel (sous-comité THRIVE). Norma figure également sur la liste « Who's Who in Black Canada ».

## **Comité régional du Centre-Est**

### **Nicholas Charitsis**

M<sup>e</sup> Nicholas Charitsis a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en mars 2019. Il a été admis au Barreau de l'Ontario en 2004. En plus de détenir un diplôme de la Osgoode Hall Law School, Nicholas a obtenu un baccalauréat en administration des affaires de la Schulich School of Business de l'Université York en 1999. Il a par la suite travaillé pour le cabinet d'avocats torontois Goodman & Carr s.r.l., où il a été détaché à la Direction de

l'application de la loi de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Nicholas a travaillé comme procureur de la Couronne adjoint mandaté sur une base journalière. Depuis 2006, il exerce comme avocat criminaliste pour son propre cabinet, Charitsis Law. Il participe activement aux activités de collecte de fonds pour Diabète Canada et la Fondation des maladies du cœur du Canada, et à la course de bienfaisance Run For Southlake Hospital.

### **L'honorable Martha De Gannes, juge de paix principale régionale**

La juge de paix Martha De Gannes a été nommée juge de paix à Newmarket, dans la région du Centre-Est, en juin 2007, puis juge de paix principale régionale en mars 2019. Avant cette importante nomination, elle a rempli les fonctions de juge de paix et chef régionale de l'administration à Oshawa. Elle est devenue membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en mars 2019.

Elle a occupé divers postes de direction au sein de la Division du droit criminel du ministère du Procureur général, supervisant des affaires judiciaires liées à la violence familiale, au Programme de sécurité en matière de mise en liberté sous caution, aux services aux victimes et aux délinquants à risque élevé. Avant sa nomination, elle a travaillé comme consultante en relations du travail, surtout dans le domaine des droits de la personne. Elle a plus de 15 ans d'expérience en tant que consultante en ressources humaines, en gestion et en médiation.

La juge de paix De Gannes a été nommée responsable du programme de bourses du Réseau ontarien d'éducation juridique et a contribué aux travaux de son comité d'éducation juridique.

### **James Grady**

James Grady a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2020. M. Grady est expert-conseil financier. Il a été vice-président aux finances d'une entreprise de services alimentaires, gestionnaire d'une coopérative de logement et directeur d'une école élémentaire. Titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'Université Trent, il a également été président du Club Lions de Pickering.

### **Laura Grosman**

Laura Grosman a été nommée au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en janvier 2019. Laura a plus de 10 ans d'expérience en communications et en affaires publiques. Elle dirige les affaires publiques et le travail caritatif d'un organisme se consacrant à la philanthropie, à la défense des droits et à l'investissement. À 18 ans, Laura a lancé un mouvement national pour la construction d'un monument de l'Holocauste dans la capitale du Canada et a travaillé avec des députés pour déposer le projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste. Le projet de loi C-244 a reçu la sanction royale en mars 2011 et le monument a été inauguré en 2017. Membre fondatrice de Together We Stand (TWS), la seule fondation canadienne se consacrant aux familles de militaires, Laura est une défenseuse infatigable des héros souvent oubliés qui se tiennent derrière les hommes et les femmes qui servent dans l'armée. Elle a contribué à mettre en place une coalition d'élus provinciaux et fédéraux qui se sont engagés à soutenir les familles de militaires et a milité pour l'instauration de la Journée de reconnaissance des familles de militaires, maintenant célébrée tous les ans au Canada.

### **Adrian Merchant Macdonald**

Adrian siège aux conseils d'administration de Shakespeare Globe Canada, du Musée canadien du théâtre et du Trudeau Centre for Peace, Conflict, and Justice, à la Munk School of Global Affairs, dont elle a d'ailleurs été présidente. Elle est vice-présidente d'AFC Canada et a été membre des conseils d'administration de l'École nationale de théâtre et de la Fondation de la bataille de Normandie. Elle a été adjointe de ministre au gouvernement du Canada et a travaillé aux côtés de son mari, qui était haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne et en Irlande.

du Nord. Anciennement associée chez AMC Consultants et Media Profile, elle a sept enfants, quatre belles-filles et 15 petits-enfants.

## **Zig Mintha**

Zig Mintha a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en janvier 2019. M. Mintha a travaillé pendant cinq ans pour le Service de police de Toronto, en tant qu'agent de police puis agent en civil, avant de rejoindre la Ford Motor Credit Company.

M. Mintha a été maire de Bonnechère Valley à trois reprises et a joué un rôle prépondérant dans la collecte de fonds pour la construction d'une résidence pour personnes âgées et la reconstruction de deux églises de la communauté qui avaient été détruites par des incendies.

M. Mintha est membre du conseil d'administration du Eganville and Area Long-Term Care Committee depuis 31 ans.

## **L'honorable Brian Norton, juge de paix principal régional**

Le juge de paix Brian Norton a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2019. Il a d'abord été nommé juge de paix dans la région de Simcoe/Muskoka, en 2001, puis juge de paix et chef régional de l'administration en 2012 pour le Centre de télémandat situé dans la région de York. En mars 2016, M. Norton a été nommé juge de paix principal régional pour la région du Centre-Est.

## **L'honorable Esther Rosenberg, juge principale régionale**

Voir la biographie de l'honorable Esther Rosenberg dans la section sur le comité central, à la page 19.

## **Ritu Singarayer, responsable régionale pour le Centre-Est**

Ritu Singarayer a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2019. M<sup>me</sup> Singarayer a plus de 17 ans d'expérience dans le domaine du développement communautaire et des services sociaux. Elle est directrice du développement communautaire chez Community Living York South. Elle a travaillé pour de nombreux organismes et comités de la région de York et de la RGT qui répondent aux différents besoins de la communauté. Le 3 décembre 2015, M<sup>me</sup> Singarayer a reçu l'Exceptional Accessibility Champion Award for York Region. Cet honneur, autrefois nommé Abilities Awards, est un prix officiel de la RGT qui est décerné à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. M<sup>me</sup> Singarayer a été honorée pour son grand dévouement et ses contributions remarquables à sa communauté. M<sup>me</sup> Singarayer détient un baccalauréat spécialisé en sciences avec une majeure en psychologie et une autre en sociologie de l'Université de Toronto. Elle parle entre autres le hindi, le pendjabi, l'ourdou et l'espagnol.

## **Anthony Sutcliffe**

M<sup>e</sup> Anthony Sutcliffe cumule une vaste expérience en tant qu'avocat-conseil auprès de la direction dans le domaine des relations industrielles et du travail, et en tant que conseiller juridique d'entreprise dans les secteurs à but lucratif et non lucratif, à l'échelle internationale et nationale.

M<sup>e</sup> Sutcliffe est titulaire d'un diplôme de l'Université McMaster (B.A. administration des affaires, 1972) et de l'Université Queen's (LL. B., 1982). Il a été admis au Barreau de l'Ontario (1984) et a reçu le titre de directeur de l'Institut des administrateurs de sociétés (ICD.D), Rotman School of Business, Université de Toronto (2009). Il est membre et directeur (depuis 1999) de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises. Il a également été membre de l'Association du Barreau canadien.

M<sup>e</sup> Sutcliffe a agi comme administrateur et conseiller juridique d'entreprise pour un certain nombre d'organismes à but non lucratif. Il siège présentement au conseil d'administration de Kawartha North Family Health Team et est également membre du comité de direction du conseil.

## **Comité régional du Centre-Ouest**

### **Richard Brennan, responsable régional pour le Centre-Ouest**

Richard Brennan a été nommé responsable régional pour le Centre-Ouest en juillet 2019. Journaliste primé ayant à son actif plus de 40 ans de carrière, Richard Brennan a principalement couvert l'actualité politique, notamment à Queen's Park et sur la Colline parlementaire. Maintenant retraité, il a passé l'épreuve du temps, ayant connu l'âge de la machine à écrire et l'ère Twitter. M. Brennan est le seul journaliste à avoir été président de la Tribune de la presse à Queen's Park et à Ottawa. M. Brennan, « Badger » de son surnom, a travaillé pour le *Toronto Star* et a été chef des nouvelles locales du *Record*, un journal de la région de Waterloo. Il a aussi été le mentor de plusieurs journalistes et a passé trois ans au sein du Conseil de presse de l'Ontario, un organisme chargé de rendre des décisions sur les plaintes du lectorat. Enfin, il a été directeur des Ontario Newspaper Awards, qui récompensent l'excellence en journalisme. Natif de Brantford, M. Brennan a vu et raconté le règne des gouvernements ontariens de Bill Davis, David Peterson, Bob Rae, Mike Harris, Ernie Eves, Dalton McGuinty et Kathleen Wynne. Depuis qu'il a pris sa retraite, il accompagne les professionnels des médias et fait du bénévolat pour la Police provinciale de l'Ontario.

### **Terri-Lynn Collings**

Terri-Lynn Collings est devenue membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en avril 2019. Sergente au service de police de Hamilton maintenant à la retraite, elle a travaillé, au cours de sa carrière de 30 ans, en patrouille, analyse de la criminalité, services communautaires et prévention du crime. En tant que sergente, elle a aussi été la voix de l'organisation en agissant comme coordonnatrice des relations avec les médias. Elle a également été détective à l'unité des victimes d'actes criminels, où elle a enquêté sur les crimes perpétrés à l'encontre des aînés. Bénévole engagée de sa communauté, elle recueille des fonds pour des tournois de golf et participe à la collecte annuelle de denrées Ancaster Food Drive. Elle a été membre du comité organisateur de l'événement Ancaster Heritage Days et a participé au programme de bienfaisance Hamilton Out of the Cold.

### **Graham Coveney**

Graham Coveney, de St. Catharines, a été nommé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en mars 2019. Pendant plus de 30 ans, il a travaillé pour une grande institution financière canadienne en tant que planificateur financier et il détient le titre de planificateur financier certifié (CFP). M. Coveney a été membre public de l'Ordre des optométristes et membre communautaire du tribunal de révision du Régime de pensions du Canada. Il est présentement commissaire et président du comité des propriétés et des infrastructures de la Commission des parcs du Niagara. Bénévole engagé dans la région de Niagara, il travaille avec Community Crew, un organisme qui fournit des repas sains aux jeunes des écoles locales. Il siège également au conseil d'école de son école publique locale. M. Coveney est depuis longtemps entraîneur bénévole de baseball, de hockey et de crosse auprès des jeunes.

### **L'honorable Paul Currie, juge principal régional**

Le juge principal régional Currie a été nommé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en août 2019. Nommé juge à la CJO en 2004, il a présidé à Brampton jusqu'à sa nomination en tant que juge principal régional en 2019. Avant de devenir juge, il a pratiqué le droit criminel pendant 20 ans en tant que procureur adjoint de la Couronne et avocat de la défense.

## **Candice de Melo-Wilcox**

Candice de Melo a été nommée au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en avril 2019. M<sup>me</sup> De Melo est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en criminalité et déviance, et en philosophie de l'Université de Toronto. Elle travaille actuellement pour la plus grande société de location d'équipement du monde et a obtenu une licence dans le cadre du Programme de qualification en assurance de personnes (PQAP) de 2006-2008. Femme de carrière depuis 18 ans, il lui tient à cœur de continuer à jouer un rôle actif dans sa communauté, ce qu'elle fait en travaillant avec les organismes Streetlight Ministries, Safe Families, Flamborough Food Bank et Christmas Flowers for Neighbours. Candice s'efforce de servir sa communauté en suscitant des changements positifs par le biais du système judiciaire.

## **L'honorable Marsha Farnand, juge de paix principale régionale**

La juge de paix Marsha Farnand détient un baccalauréat en droit de l'Université de Londres, au Royaume-Uni, un baccalauréat ès arts de l'Université Carleton, et un certificat en médiation familiale de l'Université McMaster. Elle a agi comme arbitre pour le Tribunal de l'aide sociale. Marsha a occupé plusieurs postes au sein de la fonction publique de l'Ontario et a pratiqué le droit en cabinet privé en tant que médiatrice familiale. Elle a également été médiatrice bénévole pour l'Etoiboke Conflict Mediation Team, un organisme communautaire. Elle a fait du bénévolat auprès de la Settlement and Integration Services Organization à Hamilton et est présentement bénévole pour la banque alimentaire de Carlisle.

## **Sarah Lawson**

M<sup>e</sup> Sarah Lawson est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en psychologie de l'Université McMaster et d'un diplôme en droit de l'Université Queen's. Depuis son admission au barreau en 2009, elle exerce comme avocate criminaliste, principalement dans les régions de Halton et de Hamilton, et s'intéresse particulièrement à la relation entre la santé mentale, la toxicomanie et le droit criminel. Elle a travaillé comme avocate de service pour Aide juridique Ontario et comme représentante fédérale permanente chargée des poursuites en matière de drogue pour le Service des poursuites pénales du Canada. Membre active de sa communauté, elle participe aux travaux de divers organismes et comités, et a déjà été membre du conseil d'administration du Welcome Inn Community Centre, un organisme sans but lucratif qui œuvre dans le nord de Hamilton. Elle siège présentement comme représentante de la région Halton au conseil d'administration de la Ontario Criminal Lawyers' Association.

## **Constance Micallef**

Connie Micallef a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en mars 2019. Elle a été conseillère municipale à la Ville d'Etoiboke, conseillère scolaire au Metropolitan Separate School Board de Toronto, présidente du comité d'appel de l'assurance-emploi et copropriétaire active de Canadian First Partners et de Delux Vending. Elle a reçu deux médailles commémoratives : la Médaille commémorative du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada et la Médaille du jubilé d'or de la Reine Elizabeth II.

## **L'honorable Sharon Nicklas, juge principale régionale**

La juge Sharon Nicklas a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en août 2019. Elle détient un diplôme de la faculté de droit de l'Université de Toronto et a été admise au barreau en 1994. Elle a été procureure adjointe de la Couronne à Hamilton, à Brantford et à Kitchener, de même que sous-procureure de la Couronne à Kitchener, avant d'être nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2007. Elle a présidé pendant six ans à Kitchener, où elle a également occupé les fonctions de juge et chef régionale de l'administration. Elle a été nommée juge principale régionale pour la région du Centre-Ouest en août 2013.

## **Comité régional de l'Est**

### **David Gordon**

David Gordon a été nommé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en février 2019. Il a été maire de North Grenville et préfet des Comtés unis de Leeds et Grenville. Il a cumulé une vaste expérience au fil des ans, notamment en tant qu'agent du Service de police d'Ottawa pendant 36 ans. Son expérience comprend également l'organisation de la fête des enfants du SPO; la participation au Kinsmen Club de Kemptville et à la collecte de fonds pour le club; neuf ans comme conseiller scolaire; cinq ans en tant que fondateur, président et directeur du Kemptville Youth Center; et six ans en tant que membre nommé par la province au Lanark, Leeds and Grenville Health Board. Parmi ses réalisations dans la fonction publique, il a contribué au règlement de la crise du parc Fetherston; à l'achat du Kemptville College et à la création du Kemptville Campus Community Hub; au maintien de l'accès au Rideau Hill Camp; à la mise sur pied d'une clinique ophtalmologique à l'hôpital du district de Kemptville; à la collecte de fonds pour la construction de logements locatifs abordables pour le Community Living North Grenville; et à l'établissement de trois nouvelles écoles publiques et de deux nouveaux conseils scolaires à North Grenville.

### **Kathleen Greenaway, responsable régionale pour l'Est**

La D<sup>re</sup> Kathleen Greenaway a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2019. Présentement chargée de cours à la Smith School of Business de l'Université Queen's, elle a aussi été chercheuse universitaire au Privacy and Cybercrime Institute de l'Université Ryerson. Elle et son époux sont propriétaires d'un vignoble dans le comté de Prince Edward, où elle a présidé l'association régionale des producteurs de vins. La D<sup>re</sup> Greenaway est titulaire d'un Ph. D. en gestion de l'Université Queen's.

### **L'honorable Linda M. Leblanc, juge de paix principale régionale**

L'honorable Linda Leblanc a été nommée juge de paix en août 2005. En 2010, elle a été nommée juge de paix et chef régionale de l'administration à Cornwall. En février 2015, elle a été nommée juge de paix principale régionale pour l'Est. La juge de paix Leblanc a été membre du Comité consultatif de la formation et du Comité directeur de mise en œuvre des recommandations du Comité consultatif de la magistrature et du barreau sur les services en français. Avant d'être nommée à la magistrature, elle a été chef régionale des juges de la Cour supérieure de justice pour la région de l'Est et coordonnatrice des procès intégrés à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice à Cornwall. Elle travaille à la Cour de justice de l'Ontario depuis 1982.

### **L'honorable Jean G. Legault, juge principal régional**

Nommé à la Cour de justice de l'Ontario en 2009, le juge Jean Legault a accédé aux fonctions de juge principal régional pour la région de l'Est en 2016. Avant sa nomination comme juge principal régional, M. Legault a siégé au Conseil d'évaluation des juges de paix. Son admission au barreau remonte à 1990. Il a pratiqué le droit criminel et le droit administratif et a agi, à temps partiel, comme procureur de la Couronne et avocat de service. Il a également été membre du Comité d'aide juridique de l'Ontario à Ottawa et avocat superviseur en droit criminel à la Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa. Le juge Legault a donné des conférences dans les deux langues officielles sur la plaidoirie et le droit criminel à l'Université d'Ottawa et à l'Université Carleton.

### **Jeffrey (JP) McAvoy**

M<sup>e</sup> McAvoy pratique le droit des sociétés et le droit commercial au sein du cabinet Conduct Law, un cabinet spécialisé en droit des affaires ayant des bureaux à Ottawa, en Ontario, et à Orlando, en Floride. Admis au barreau en 2001, il a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université

Queen's en 1999. Il représente un grand éventail de sociétés au Canada, aux États-Unis et en Asie de l'Est. Avant d'exercer en pratique privée, M. McAvoy a été l'un des employés fondateurs de Zip2, une entreprise de la Silicon Valley qui a été vendue à Compaq, puis qui a fusionné avec Alta Vista. En plus de pratiquer le droit, il contribue à la rédaction du *New Economy Watch*, anime un balado populaire à portée juridique nommé *The Millionaire's Lawyer* et est un membre fondateur du North Dundas Business Centre.

## **Anne Schroder**

Anne Schroder, d'Ottawa, est conseillère en communications. Ancienne fonctionnaire fédérale, elle a longtemps travaillé dans les domaines de la gestion des enjeux de communication, de la structure organisationnelle et de la gouvernance dans le secteur public en vue d'amener la population canadienne à se sentir plus près de son gouvernement national et d'améliorer l'utilité des messages communiqués. Elle a piloté des initiatives de gestion du changement visant à améliorer le rendement organisationnel et la prestation des services, notamment en modernisant la fonction de communication. M<sup>me</sup> Schroder a aussi de l'expérience en relations publiques et avec les médias, ayant préparé des plans et des stratégies de communication pour divers clients (approvisionnement, finances, services juridiques). Elle a également servi de porte-parole dans plusieurs dossiers hautement médiatisés.

En tant que bénévole dans sa communauté, M<sup>me</sup> Schroder a siégé à plusieurs conseils dans la région d'Ottawa, comme celui des English Language Tutors of Ottawa-Carleton, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), d'Investing in Women's Worth (IIWW), de la Société canadienne de la Croix-Rouge et du Festival canadien des tulipes.

## **Ashraf Sial**

Ashraf Sial a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2019. M. Sial a travaillé pour le ministère du Solliciteur général et des Services correctionnels de 1970 à 1998. Il était alors chef de secteur et supervisait des agents de probation et de libération conditionnelle. Il a également été gestionnaire dans un centre correctionnel et dans un centre de détention. M. Sial est amir régional au sein de la Ahmadiyya Muslim Jamaat, division Est du Canada. Il a été membre de nombreux comités consultatifs, notamment auprès de deux collèges communautaires et deux universités.

## **Ewart Walters**

Ewart Walters a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en septembre 2019. M. Walters a travaillé avec un grand éventail d'organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, de bénévolat et communautaires au Canada, acquérant ainsi une riche expérience qui lui a valu le titre de commandeur de l'Ordre de la Distinction, décerné par le gouvernement de la Jamaïque, ainsi que l'Ordre d'Ottawa, une distinction remise par la Ville d'Ottawa. M. Walters a été diplomate et fonctionnaire fédéral, et est aujourd'hui retraité. Il détient une maîtrise en journalisme et a connu une carrière primée, commencée dans les palais de justice et sur la Colline parlementaire. Il a notamment été éditeur du journal ottavien *The Spectrum* pendant 29 ans. M. Walters se voue maintenant à sa communauté, principalement en offrant de son temps à l'organisme Black Agenda Noir et à son église.

## **Jane Wisener**

Jane Wisener a travaillé pendant plus de 10 ans sur la Colline du Parlement. Elle dirige maintenant une entreprise d'événementiel en affaires stratégiques qui aide les organismes à but non lucratif et les organisations du secteur privé à entrer en contact avec les administrations publiques et d'autres parties prenantes dans le cadre de questions touchant leurs intérêts. Jane a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en mai 2020. Elle s'engage aussi dans sa collectivité en contribuant à des programmes de stages parlementaires et journalistiques s'adressant à de jeunes étudiants prometteurs de la région de la capitale nationale.

## **Comité régional du Nord-Est**

### **L'honorable Patrick Boucher, juge principal régional**

Le juge Patrick Boucher a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en août 2020. Le juge Boucher a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation à l'Université McGill et un baccalauréat en droit à l'Université d'Ottawa. Après avoir été admis au barreau en 1998, il a exercé en cabinet privé, principalement en droit de la famille et en droit criminel. Depuis sa nomination à la Cour de justice de l'Ontario en 2009, il a été juge et chef de l'administration pour Cochrane-Nord, membre du conseil d'administration de l'Association des juges de l'Ontario, président de la formation pour la région du Nord-Est et membre du groupe de travail du juge en chef sur les pratiques exemplaires de conférence judiciaire préparatoire au procès. Nommé juge principal régional pour le Nord-Est en juillet 2015, il participe activement aux travaux de plusieurs des comités de direction du juge en chef et a participé aux travaux concernant le programme de formation de la Cour.

### **Peter M. MacLean, responsable régional pour le Nord-Est**

Peter MacLean a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en mars 2019. M. MacLean était vice-président à la réussite scolaire du Collège Northern d'arts appliqués et de technologie avant de prendre sa retraite en juin 2014. Il a fait partie du Far North East Training Board et du conseil des arts de Kirkland Lake. M. MacLean a également été membre du conseil d'administration de l'Hôpital de Kirkland et du district et membre du comité de rédaction de la revue de la Human Resources Professional Association (HRPA).

### **L'honorable Gary McMahon, juge de paix principal régional**

Le juge de paix principal régional John Gary McMahon est devenu membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2019. Il a été nommé juge de paix en 2014. Avant sa nomination, il travaillait comme avocat exerçant en cabinet privé à Sudbury. Il a été membre du conseil d'administration de l'Association canadienne pour la santé mentale, section de Sudbury/Manitoulin, et de l'organisme Sudbury District Restorative Justice, et membre de l'exécutif de la Sudbury District Law Association. Avant d'exercer le droit, il a travaillé comme adjoint de direction d'un député. Le juge de paix principal régional McMahon est titulaire d'un diplôme de Services de soutien à l'intégration du Cambrian College, d'un baccalauréat spécialisé en psychologie de l'Université Laurentienne et d'un M.B.A.-LL. B. de l'Université de Moncton.

### **Nestor Prisco**

Nestor Prisco a été nommé shérif en 1974. Pendant 31 ans, il a administré toutes les activités de la Cour dans les districts judiciaires de Nipissing et de Parry Sound. Sur le plan communautaire, il a été membre du conseil municipal de North Bay et, pendant 50 ans, du Rotary Club de North Bay. Il a été président de la Bliss-Gillmor Non-Profit Housing Complex Inc., trésorier de MacKay Homes for Seniors, et membre du conseil d'administration du Huron University College (London, Ontario) et de la Nipissing Parry Sound District Housing Authority. M. Prisco est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'Université Queen's.

### **Randy Schuran**

Randy Schuran est devenu membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en février 2019. Randy a travaillé dans le secteur bancaire et financier pendant plus de 30 ans, notamment comme directeur de succursale principal, vérificateur, et responsable des ressources humaines et de la supervision régionale. Randy a notamment été président régional du Huron

Superior Catholic School Board pendant six ans et a participé à la collecte de fonds pour Habitat pour l'Humanité pendant deux ans et au Bon Soo Winter Carnival pendant 15 ans.

### **L'honorable Lauren M. Scully, juge de paix principale régionale**

La juge de paix Lauren Scully a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en novembre 2019. Elle a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto et un baccalauréat en droit de la Osgoode Hall Law School. Elle a ensuite exercé en cabinet privé comme avocate criminaliste et a travaillé comme avocate de service de 1996 à 2001, année où elle est entrée au service de la Ville de North Bay à titre d'avocate adjointe et procureure. Elle a été nommée juge de paix en 2011. Auparavant, elle a exercé les fonctions de juge de paix et chef régionale de l'administration pour North Bay, a siégé au Comité consultatif de la formation de la Cour, et a mentoré de nouveaux juges de paix. Elle a été nommée juge de paix principale régionale pour le Nord-Est en juillet 2017.

### **Michael Shain**

M<sup>e</sup> Michael Shain a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en mars 2019. M<sup>e</sup> Shain est directeur général de la Manitoulin Legal Clinic, poste qu'il occupe depuis 1990. Admis au barreau en 1985, il a exercé en droit criminel et en droit de la famille avant de rejoindre les rangs de la clinique. M<sup>e</sup> Shain exerce dans les domaines du droit des pauvres et des services offerts par les cliniques d'aide juridique. En 2007, il a été agréé par le Barreau comme spécialiste du droit relatif à la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

M<sup>e</sup> Shain participe activement aux affaires de la communauté : il a siégé au conseil d'administration du Manitoulin Health Centre et a été membre de la Community Development Corporation de la Ville de Northeast Manitoulin. Il est aujourd'hui membre de la Ligue navale, laquelle amasse des fonds pour le corps de cadets de la marine de Manitoulin.

### **Kathleen Taylor**

Kathleen Taylor, de Timmins, a fait des études en éthique, en philosophie et en droit à l'Université de Toronto, y obtenant un baccalauréat ès arts en 1994. Elle a ensuite poursuivi ses études au Collège Centennial, où elle a obtenu un diplôme spécialisé d'assistante juridique. Depuis l'obtention de son diplôme en 1996, M<sup>me</sup> Taylor travaille comme commis juridique, indemnités d'accident du travail, chez Wallbridge, un cabinet spécialisé dans les affaires de lésions corporelles. Elle est une membre active de communauté, et participe aux événements communautaires et fait du bénévolat auprès de divers organismes.

### **Deborah Turner**

Deborah Turner est devenue membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en avril 2019. Depuis 2012, Debby siège au conseil d'administration de l'hôpital de sa région, lequel compte deux établissements. Elle est présidente du comité de gouvernance et d'audit de cet hôpital, et siège également à ses comités de collecte de fonds et d'assurance de la qualité. Depuis des années, Debby s'engage activement dans sa communauté à titre de bénévole pour le Little Current Figure Skating Club, pour le club de ski, au sein du comité consultatif sur les services communautaires, pour la ZAC du centre-ville, la Classic School of Dance, le conseil d'administration de l'église anglicane Holy Trinity, l'embellissement du centre-ville, le comité du pont Centennial et le Little Current Yacht Club.

## **Comité régional du Nord-Ouest**

### **L'honorable Bernard Caron, juge de paix principal régional**

Le juge de paix J. A. Bernard Caron a été nommé à la magistrature en 2009 en tant que juge de paix bilingue pour la région du Nord-Ouest. Avant cette importante nomination, il exerçait en cabinet privé à Québec. Il a obtenu son diplôme en common law à l'Université Western Ontario. Il a ensuite été admis au Barreau de l'Ontario en 1995. Il a pratiqué le droit criminel et le droit de la famille à Thunder Bay pendant de nombreuses années avant de devenir le premier procureur provincial de la Ville de Thunder Bay après le transfert des infractions provinciales aux municipalités de l'Ontario. Il siège au comité pour les services en français, au comité régional de cautionnement et au comité de gestion des causes criminelles. Il a été directeur régional de l'Association des juges de paix de l'Ontario pendant de nombreuses années. En mars 2018, il a été nommé juge de paix principal régional pour la région du Nord-Ouest.

### **L'honorable Joyce Elder, juge principale régionale**

La juge Elder a étudié à l'Université Lakehead, à l'Université de Guelph et à la Osgoode Hall Law School. Elle a été admise au barreau en 1985. Dans ses années de pratique privée, elle s'est spécialisée en droit de la famille et en médiation et a figuré sur la liste des avocats du Bureau de l'avocat des enfants. Elle a aussi présidé la Thunder Bay Law Association et a siégé au conseil d'administration de The Advocates' Society, deux organismes pour lesquels elle a donné de nombreuses conférences dans le cadre de leurs programmes de formation continue. Avant d'être nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2009, la juge Elder a été membre de la Commission ontarienne d'examen ainsi que du Comité des causes types d'Aide juridique Ontario. Elle a été nommée juge principale régionale pour le Nord-Ouest en août 2015.

### **John Henderson**

John Henderson est président de The Brainbox, une société de marketing et de communication basée à Thunder Bay. John est titulaire d'un certificat avancé en règlement extrajudiciaire des différends de la Faculté de droit de l'Université de Windsor et d'un baccalauréat en psychologie de l'Université Lakehead. Passionné de pêche et de chasse, John travaille avec la Northshore Steelhead Association, dont il anime le souper annuel de vente aux enchères depuis 15 ans. John est membre actif du Thunder Bay Trap and Skeet Club et du Port Arthur Hunt Club. John a travaillé avec des organismes de bienfaisance locaux, notamment le George Jeffries Children's Centre, VON et la Fondation rêves d'enfants.

### **Brandon Postuma**

Brandon Postuma a été nommé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en mars 2019. Propriétaire d'entreprise de longue date, il détient des diplômes de l'Université d'Ottawa et de l'Université Lakehead, notamment un diplôme spécialisé en études religieuses et un baccalauréat en éducation. Il cumule une grande expérience dans les secteurs public et privé, notamment auprès du Service correctionnel du Canada, dans le cadre de programmes prélibératoires pour délinquants fédéraux, et en tant que membre du conseil de direction de divers comités pour des organismes du nord-ouest de l'Ontario, tels que Regenmed et Contact Nord. Brandon habite à Kakabeka Falls, où il continue de jouer un rôle actif dans sa communauté.

### **James Clifford Retson**

M<sup>e</sup> James Retson a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2019. M. Retson (B.A. psychologie, Université de la Colombie-Britannique, 1970; LL. B., Université de Toronto, 1974; M.B.A., Université Dalhousie, 1984) a été admis au barreau de la Nouvelle-Écosse en 1974 et a exercé le droit à Truro, en Nouvelle-Écosse, de 1974 à 1982. Il a siégé au conseil municipal de Truro, en Nouvelle-Écosse; a été membre de la Colchester and

Nova Scotia Multicultural Association; membre du Truro and District Human Rights Affirmative Action Committee; et membre du Truro Police Board. En 1984, il s'est installé à Kenora, en Ontario, afin de prendre la barre de la Kenora Association for Community Living, dont il a été directeur général d'août 1984 à août 2013. Depuis 40 ans, il milite pour les personnes handicapées et les droits de la personne. Il a été membre du Kenora Police Human Rights Committee, de la Seniors Coalition et de divers autres comités à Kenora.

### **Rodi-Lynn Rusnick-Kinisky**

M<sup>e</sup> Rodi-Lynn Rusnick-Kinisky est avocate superviseure principale pour les services juridiques communautaires de l'Université Lakehead, où elle supervise et encadre des étudiants en droit qui fournissent divers services juridiques aux membres de la communauté. Elle participe aussi aux efforts d'éducation juridique sur les droits des locataires et prête main-forte aux cliniques de pièces d'identité. M<sup>e</sup> Rusnick-Kinisky est également enseignante clinique pour la Faculté de droit Bora Laskin et siège au comité de la diversité de cette faculté, ainsi qu'au comité des programmes d'études et de la pratique intégrée. Elle siège également, à titre bénévole, au conseil d'administration de la Thunder Bay Law Association et à deux conseils d'école.

### **Gord Sweeney**

Gord Sweeney a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2020. M. Sweeney a enseigné la biologie et les sciences pendant 32 ans avant de prendre sa retraite en 2006. Il a été chef de son département des sciences pendant 20 ans et bénévole pour de nombreux organismes, dont Patrouille canadienne de ski, la Croix-Rouge, la Société canadienne du cancer et Études d'oiseaux Canada. Il a également été entraîneur bénévole de volley-ball et de soccer, et a supervisé des excursions éducatives dans la nature. Depuis 19 ans, il préside des foires scientifiques locales et régionales dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Il est présentement bénévole auprès des organismes ShelterBox Canada et Habitat pour l'Humanité.

### **Laurence Tulloch, responsable régional pour le Nord-Ouest**

Laurence Tulloch, de Thunder Bay, a été responsable régional pour le Nord-Ouest jusqu'en octobre 2019. M. Tulloch, aujourd'hui retraité, a été enseignant et directeur d'école au Lakehead District School Board, agent de supervision au Summer Beaver District School Area Board, formateur dans des programmes menant à la qualification de directeur d'école et instructeur dans le cadre du programme de maîtrise en enseignement de l'Université Lakehead. Membre actif de sa communauté, M. Tulloch a été président du Rotary Club de Thunder Bay (Port Arthur) et participe toujours à plusieurs projets organisés par le Club. Il a été nommé « Rotarian of the Year » à plusieurs reprises. M. Tulloch a été membre du conseil d'administration et président de l'Association des professeurs de sciences de l'Ontario. Pour souligner sa contribution au perfectionnement professionnel des enseignants, la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario lui a remis le prix André-Lécuyer, lequel est chaque année remis à un membre pour souligner sa contribution remarquable au perfectionnement professionnel.

## **Comité régional de Toronto**

### **Gina Alexandris**

M<sup>e</sup> Gina Alexandris est directrice principale du Programme de pratique du droit de Ryerson. Elle a conseillé l'Université sur la création de la nouvelle faculté de droit Ryerson. Avant de travailler à Ryerson, M<sup>me</sup> Alexandris a élaboré le programme des avocats formés à l'étranger de la Faculté de droit de l'Université de Toronto et a été directrice des services de carrière et doyenne adjointe des services aux étudiants à la Osgoode Hall Law School. En 2013, elle a agi comme directrice de la planification stratégique au ministère du Procureur général de l'Ontario. Au début de sa

carrière en droit, elle a pratiqué le droit de la famille et le contentieux civil. M<sup>e</sup> Alexandris siège au conseil d'administration de COSTI Immigrant Services et de la Hellenic Canadian Lawyers Association.

## **Dave André**

Dave André a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en septembre 2019. M. André, est ingénieur et fondateur et président-directeur général de Caliber Quality Solutions inc. (Caliber), une entreprise d'assurance de la qualité dans le domaine des technologies. Issu du milieu du génie-conseil, il détient une solide expertise en construction de bâtiments. M. André a servi sa communauté de diverses façons, notamment en appuyant des organismes à but non lucratif se consacrant à lutte contre la pauvreté, en faisant connaître le métier d'ingénieur aux jeunes et en participant à l'organisation d'actions citoyennes à Toronto.

## **L'honorable Melanie Bremner, juge de paix principale régionale**

La juge de paix Melanie Bremner a fait ses études à la Faculté de droit de l'Université de Windsor et a été admise au Barreau en 2002. Elle a été avocate criminaliste à Toronto jusqu'à sa nomination à la Cour de justice de l'Ontario en 2012. Elle siège à Toronto, où elle a également été juge de paix et chef régionale de l'administration à l'Ancien hôtel de ville. En 2019, la juge Bremner a été nommée juge de paix principale régionale pour la région de Toronto. La juge Bremner siège également au Conseil d'évaluation des juges de paix depuis 2020.

## **L'honorable Aston Joseph Hall, juge principal régional**

Le juge Hall est né et a grandi à Kingston, en Jamaïque, et a émigré au Canada en 1983. Il a fait ses études en droit à la Osgoode Hall Law School, à l'Université York. Il y a été président de l'association des étudiants noirs en droit de l'Université York et de l'Association des étudiants noirs en droit du Canada. Il a plus tard obtenu une maîtrise en droit avec spécialisation en droit criminel et en procédure pénale.

Le juge Hall a exercé le droit criminel de 1995 à 2002. En 2002, il est devenu associé principal chez Hall & Vaughan, puis, en 2009, il a ouvert son propre cabinet, Aston J. Hall and Associates. Depuis 2009, le juge Hall agit comme administrateur pour la Criminal Lawyers' Association, section de Toronto. Il a aussi siégé au comité de planification stratégique de la Jamaican Canadian Association.

Il est membre du Secrétariat de la formation de la Cour depuis 2014 et a été nommé juge principal régional pour la région de Toronto en septembre 2017.

## **Kathy Narraway, responsable régionale pour Toronto**

Kathy Narraway, de Toronto, a pris sa retraite en 2008, après avoir travaillé pour le conseil scolaire de Peel pendant plus de 30 ans, notamment en tant que directrice d'école. Elle a été membre du conseil du refuge pour jeunes Our Place Peel et membre du comité consultatif sur les sports du conseil de l'éducation de Peel pendant de nombreuses années. Bénévole active auprès de son conseil d'école local, elle participe activement aux activités communautaires de sa région depuis de nombreuses années, notamment en tant que bénévole auprès de Triangle Prom for Queer Youth, coach de basketball, et organisatrice de collectes de fonds et de soirées dansantes communautaires annuelles au profit de la ligne d'écoute téléphonique pour les jeunes. Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en sciences et en informatique de l'Université Queen's.

## **Karlene Nation**

Karlene Nation est spécialiste des médias et des communications chez OneNationPR Inc., à Toronto. OneNationPR aide les entreprises à obtenir une couverture médiatique et fournit des conseils sur les communications en cas de crise.

M<sup>me</sup> Nation possède 25 ans d'expérience dans le domaine des nouvelles télévisées et des communications d'entreprise. Elle a travaillé comme journaliste, rédactrice et productrice à CTV News de 1993 à 2015. Elle a plus tard été nommée productrice chargée de la diversité à CTV, avec pour mission d'accroître le nombre de téléspectateurs dans les différentes collectivités du Canada.

Avant de travailler à CTV Toronto, M<sup>me</sup> Nation a travaillé à CBC Toronto, Canada AM, CTV National, Globe and Mail Report on Business et The Toronto Star. Elle a également travaillé comme spécialiste des communications à la Bourse de Toronto. Conférencière motivatrice populaire, elle a pris la parole lors de divers événements communautaires et dans bon nombre d'écoles dans la RGT.

## **L'honorable Warren Ralph, juge de paix principal régional**

Le juge de paix Warren Ralph a été nommé juge de paix en février 2001 et a occupé les fonctions de juge de paix et chef régional de l'administration (JPCRA) à la cour des infractions provinciales du Sud de Toronto. Avant cette nomination, il a été juge de paix principal régional (JPPR) de la région de Toronto de 2013 à 2019; membre du conseil de l'Association des juges de paix de l'Ontario pour la région de Toronto; membre du comité de direction de la magistrature pour le nouveau palais de justice de Toronto; et membre du Conseil d'évaluation des juges de paix. Avant de siéger à la Cour de justice de l'Ontario, il a été vice-président de la Commission de révision de l'évaluation foncière (CRÉF) de l'Ontario; membre et vice-président du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale, RGT; et officier de la Réserve des Forces armées canadiennes. Il a également reçu la Médaille du jubilé d'or et la Médaille du jubilé de diamant de la Reine. Il détient un diplôme de University of Toronto Schools et du Trinity College, de l'Université de Toronto, ainsi que des certificats en médiation et en RED, et en formation à l'arbitrage.

## **Christopher Scott**

Christopher Scott a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en avril 2019.

## **Joshua Wilson**

Joshua Wilson a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en août 2019. À titre d'agent de liaison avec les tribunaux pour le Service de police de Toronto depuis 2009, M. Wilson joue un rôle important dans le système judiciaire à Toronto. En plus de son rôle actuel de formateur, il collabore avec les parties prenantes pour les conseiller sur des projets spéciaux et élaborer des initiatives de service. Il a siégé au LGBTQ Community Consultative Committee du chef de police et au Gender Diversity and Trans Inclusion Project, et il a coprésidé le LGBTQ Internal Support Network. Joshua est déterminé à améliorer la culture au sein de la police à l'égard des membres de la communauté LGBTQ tout en renforçant les relations entre cette communauté et la police. M. Wilson détient un diplôme en techniques policières du Collège Seneca et un certificat en pratiques d'enseignement efficaces du Collège Humber. Il fait présentement un baccalauréat en études de la justice à l'Université Athabasca. En 2016, il a reçu le prestigieux prix de sauvetage de l'Ambulance Saint-Jean.

## **Comité régional de l'Ouest**

### **Mohammed Baobaid**

Le Dr Mohammed Baobaid a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en septembre 2019. Il a obtenu un doctorat à l'institut de psychologie de l'Université d'Erlangen-Nürnberg, en Allemagne. Directeur général du Muslim Resource Centre for Social Support and Integration du Canada et professeur auxiliaire à l'Université Western, il a consacré 30 ans à la réalisation d'études au Yémen et au Canada sur les familles, les enfants et les jeunes exposés à des risques de violence, et sur la mise au point d'interventions culturellement adaptées. Les résultats de ses travaux ont permis d'élaborer et d'appliquer un modèle culturellement intégré d'intervention en cas de violence familiale. M. Baobaid a reçu de nombreux prix, notamment la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012 et le Prix de distinction du procureur général pour les services aux victimes de 2012. Avant de venir au Canada, Dr Baobaid était le chef du département de psychologie à l'Université de Sana'a, au Yémen.

### **Gary Baxter**

Gary Baxter, de LaSalle, a fondé une entreprise médiatique qui a connu beaucoup de succès, devenant le plus important éditeur indépendant de journaux et de magazines hebdomadaires en Ontario. En 2007, il l'a vendue à une société de médias internationale et a quitté le secteur. Baxter a toujours conservé un vif intérêt pour sa communauté; il a siégé aux conseils d'administration de nombreux groupes des milieux artistique, culturel et des affaires. Élu membre du conseil municipal de LaSalle en 1997, M. Baxter a aussi été maire jusqu'en 2010. Dans ses fonctions de maire, il a dirigé le plus grand programme d'infrastructure de l'histoire de LaSalle. Il a reçu en 2012 la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

### **L'honorable Stephen Fuerth, juge principal régional**

Le juge Stephen Fuerth a terminé ses études à la faculté de droit de l'Université de Windsor en 1976, puis a été admis au Barreau de l'Ontario en avril 1978. Après quoi, M. Fuerth a exercé le droit à Chatham en tant qu'associé du cabinet Benoit, Van Raay, Spisani, Fuerth & Quaglia. Il se consacrait principalement au droit de la famille, mais a aussi défendu de nombreuses causes civiles devant différents tribunaux judiciaires et administratifs. Le juge Fuerth a également fait du bénévolat; il a notamment siégé au conseil d'administration d'un hôpital communautaire local pendant plusieurs années, a fondé et dirigé un centre d'aide juridique et donné quelques conférences pour un groupe de soutien parrainé par l'Association canadienne pour la santé mentale. En octobre 2006, il a été nommé juge à la Cour de justice de l'Ontario où il a présidé des causes criminelles et de droit de la famille, puis en mai 2014, il a été nommé juge principal régional pour la région de l'Ouest.

### **L'honorable Jeanine LeRoy, juge principale régionale**

L'honorable Jeanine LeRoy, juge principale régionale pour l'Ouest, a été nommée au Comité consultatif des nominations des juges de paix en février 2019. La juge LeRoy a précédemment occupé les fonctions de juge et chef de l'administration locale à London et a été membre du Secrétariat de la formation de la Cour, où elle a été coprésidente de la formation pour la région de l'Ouest et coordonnatrice des conférences pour l'Association des juges de l'Ontario. Avant son accession à la magistrature en 2011, elle a obtenu l'agrément du Barreau du Haut-Canada à titre de spécialiste du droit criminel. En plus de cumuler une vaste expérience dans les procès criminels dans le Sud-Ouest de l'Ontario, Jeanine a plaidé en appel devant la Cour d'appel et la Cour supérieure de justice à maintes reprises. Elle a également siégé au conseil de la Criminal Lawyers Association (Ontario) et présidé la section de London de la Criminal Lawyers Association. Elle détient un diplôme de la Faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique et a été admise au barreau en 1993.

## **Pamela Munn**

M<sup>e</sup> Pamela Munn a été nommée au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en janvier 2019. M<sup>e</sup> Munn a étudié à l'Université Wilfrid Laurier (baccalauréat ès arts en histoire et en philosophie), ainsi qu'à l'Université du Manitoba (baccalauréat en droit).

Admise au Barreau de l'Ontario en 2006, M<sup>e</sup> Munn a travaillé comme associée dans un cabinet d'avocats à Shelburne, en Ontario, puis en droit pénal à London, en Ontario, avant de fonder son propre cabinet en 2010. M<sup>e</sup> Munn a comparu devant tous les paliers de tribunaux de l'Ontario.

Elle a entrepris un retour aux études dans les disciplines des sciences de la santé, de la thanatologie et de la connaissance du deuil. M<sup>e</sup> Munn a aussi suivi une formation de 200 heures pour enseigner le yoga.

Elle est membre de la Middlesex Law Association et a présidé la section de London de la Criminal Lawyers' Association. Elle agit aujourd'hui comme tuteure pour le volet droit pénal de l'examen du Barreau, comme conseillère pour le Réseau d'encadrement de la pratique et comme évaluatrice du Programme de pratique du droit.

## **Corrine Rahman, responsable régionale pour l'Ouest**

Corrine Rahman a près de 15 ans d'expérience dans le secteur communautaire et le secteur à but non lucratif, en politique et en développement des affaires. Elle a travaillé pour la Société du timbre de Pâques de l'Ontario, l'Université Queen's, l'Université York et la Ville de London. Elle a été responsable régionale pour l'Ouest pour le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix de 2016 à 2019. Elle a également été conseillère scolaire du Thames Valley District School Board pour les quartiers 2 à 6 de London.

Elle est coordonnatrice du programme de gestion de l'administration des soins de santé au Fanshawe College et professeure dans le programme d'administration des affaires. Corrine est titulaire d'un diplôme spécialisé en communication et d'un diplôme en sciences politiques de l'Université de Windsor. Elle a obtenu une maîtrise ès arts en leadership de l'Université de Guelph. Elle détient également un certificat d'études supérieures en gestion des ressources humaines et un certificat en négociation et en règlement des différends.

## **Justin Samlal**

Justin Samlal a été nommé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en février 2019.

## **Judith Stephens-Wells**

Judy Stephens-Wells, de Kitchener, est membre du conseil d'administration et ancienne présidente de la Kitchener-Waterloo Art Gallery. Elle préside Compass Kitchener (le comité consultatif de la ville qui cerne les priorités des citoyens et qui évalue les progrès réalisés par rapport au plan stratégique et en rend compte au conseil municipal) et poursuit sa pratique artistique. Elle a été directrice de studio pour Open Studio, directrice générale fondatrice de Toronto Artscape Inc. et consultante auprès d'organisations artistiques à but non lucratif, d'administrations municipales et régionales, et du gouvernement provincial. Elle a siégé à la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels et aux conseils d'administration du Region of Waterloo Arts Fund, d'Opera Ontario et du Waterloo Community Arts Centre.

## **L'honorable Thomas Stinson, juge de paix principal régional**

Le juge de paix Thomas Stinson a été nommé juge de paix en septembre 2009 et juge de paix principal régional pour le Centre-Ouest en avril 2015. Avant sa nomination, il a obtenu un baccalauréat ès arts à l'Université Queen's ainsi qu'une maîtrise et un baccalauréat en droit à l'Université Dalhousie. Il a exercé le droit chez Gowlings, à Kitchener, et au sein de McElderry & Morris à Guelph. Il a également agi comme procureur de la Couronne mandaté sur une base journalière et a été professeur au Collège Conestoga et pour le cours préalable à l'admission du Barreau. En 2005, la municipalité régionale de Waterloo l'a embauché à titre d'avocat responsable des poursuites.

## **ANNEXE C**

# **POLITIQUES ET PROCÉDURES RELATIVES À LA GOUVERNANCE**

### **Formulaire de demande de nomination**

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix publie les annonces de postes de juge de paix vacants à la demande du procureur général.

Seules les candidatures reçues avant la date limite seront examinées. Les candidats doivent remplir le Formulaire de demande de nomination au poste de juge de paix actuellement prescrit et faire parvenir l'original signé ainsi que huit (8) copies signées pour chacune des régions pour lesquelles ils font une demande à :

Le coordonnateur  
Comité consultatif sur la nomination des juges de paix  
a/s du Ministère des Services au public et aux entreprises — Services de  
distribution du courrier  
Salle M2B-88, édifice Macdonald, Queen's Park  
77, rue Wellesley Ouest  
Toronto (Ontario) M7A 1N3  
Tél. : 416 326-4957 (coordonnateur du CCNJP)

Seules les demandes dactylographiées ou rédigées à l'aide d'un traitement de texte seront retenues.

Après la date de clôture des concours pour les postes à pourvoir, les seuls nouveaux renseignements qui peuvent être apportés aux formulaires de demande de nomination sont ceux qui visent à actualiser les coordonnées des candidats ou des répondants. Lorsque des changements sont apportés aux coordonnées du demandeur ou des répondants, le demandeur doit soumettre une nouvelle fois la page modifiée du formulaire de demande de nomination au poste de juge de paix, accompagnées d'une lettre expliquant la nature des changements effectués.

Les candidats doivent fournir les noms et coordonnées de quatre (4) répondants. Les candidats ne doivent envoyer que les justificatifs mentionnés dans la demande. Le comité n'examinera aucun autre document, y compris des lettres de recommandation.

### **Communication avec le Comité**

Toutes les communications provenant des candidats se font par le biais du coordonnateur du CCNJP. Il est inapproprié de joindre les membres du Comité, peu importe à quelle étape du processus de demande et d'évaluation.

### **Processus d'analyse et d'entrevue**

Les candidats peuvent être sélectionnés pour un entretien après l'examen et l'évaluation d'un formulaire de demande dûment rempli.

Le comité de sélection sera constitué d'au moins quatre (4) membres du comité, dont un au moins est membre profane de la région de la cour principale à laquelle le candidat postule, et un autre est juge ou juge de paix.

### **Test de compétence linguistique**

Les candidats pourront être soumis à un test de compétence linguistique standardisé dans la ou les langues qu'elles disent maîtriser.

### **Vérification des références et enquêtes discrètes**

Dans le cadre du processus, les membres du comité peuvent procéder à des vérifications des références ou à des enquêtes discrètes.

### **Processus de classement**

Chaque candidat est classé comme non qualifié, qualifié ou hautement qualifié.

Le classement attribué à un candidat pour un poste vacant est valide jusqu'à la clôture des candidatures aux postes de juge de paix. Comme cela se fait dans des comités semblables au Canada, les candidats ne seront pas informés de leur classement.

### **Confidentialité**

Les renseignements personnels d'un candidat seront traités confidentiellement par le comité, sauf dans la mesure nécessaire pour lui permettre d'exercer ses fonctions.

## Annexe D

### QUALITÉS REQUISES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES JUGES DE PAIX EN ONTARIO

Les qualités minimales requises en vue d'une nomination comme juge de paix sont décrites aux paragraphes 2.1 (15), (16) et (17) de la *Loi sur les juges de paix* :

#### Qualités requises

(15) Le Comité consultatif ne peut prendre en considération la demande d'un candidat que s'il a effectué un travail payé ou bénévole équivalant à au moins 10 ans d'expérience à temps plein et que, selon le cas :

- a) il est titulaire d'un grade universitaire;
- b) il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études collégiales de niveau avancé décerné par un collège d'arts appliqués et de technologie ou un collège communautaire après avoir terminé un programme qui équivaut, en heures de classe, à un programme à temps plein d'au moins quatre semestres d'études;
- c) il est titulaire d'un grade d'un établissement autre qu'une université qui est autorisé à le décerner :
  - a. en vertu de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire*,
  - b. en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée qui crée ou régit l'établissement,
  - c. en vertu d'un texte législatif d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- d) il a terminé avec succès un programme désigné comme équivalence en vertu du paragraphe (16);
- e) il satisfait à l'exigence en matière d'équivalence prévue au paragraphe (17). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Programmes d'équivalence

(16) Pour l'application de l'alinéa (15) d), le procureur général peut désigner des programmes comportant une formation au sein du système judiciaire, y compris des programmes visant à accroître la diversité au sein du système judiciaire, comme étant des programmes qui satisfont à l'équivalence en matière d'études et il rend publique la liste des programmes désignés. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Qualités requises exceptionnelles

(17) Pour l'application de l'alinéa (15) e), un candidat peut être considéré comme ayant satisfait à l'exigence en matière d'équivalence s'il démontre manifestement qu'il possède des qualités requises exceptionnelles, y compris l'expérience de vie, sans toutefois satisfaire aux exigences en matière d'études prévues aux alinéas (15) a) à d). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

#### Critères de sélection généraux pour évaluer les candidats

De plus, la loi exige que le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix élabore des critères de sélection généraux.

Tout au long du processus de demande, les candidats doivent démontrer qu'ils répondent à tous les critères de sélection. De plus, le processus d'examen des candidatures prendra en ligne de compte la désirabilité de refléter la diversité de la population de l'Ontario dans les nominations de juges de paix et une évaluation des compétences, des capacités et des qualités personnelles des candidats par rapport à celles que l'on souhaite retrouver chez un juge de paix.

Voici ceux qu'il a adoptés :

1. Compétences et/ou formation clairement pertinentes et transférables au travail de juge de paix.
2. Expériences de travail, de bénévolat ou autres qui sont clairement pertinentes et transférables aux fonctions et responsabilités d'un juge de paix.
3. Compréhension du poste à pourvoir au tribunal, notamment le rythme de la cour, les besoins géographiques et communautaires, de même que compétences et qualités personnelles applicables à celui-ci.
4. Conscience et compréhension de la portée et de la profondeur du rôle de juge de paix.
5. Intérêt marqué envers les gens et l'humanité, notamment expérience interculturelle et engagement communautaire.
6. Capacité d'appliquer des qualités personnelles supérieures dans la salle d'audience et de respecter le décorum dans des situations de confrontation.
7. Un degré élevé de réalisation dans le domaine de l'emploi et/ou du service communautaire.
8. Expérience à prodiguer des conseils fonctionnels et de l'aide à des échelons d'autorité multiples.
9. Capacité et volonté d'apprendre, démontrées par le dossier d'apprentissage continu du candidat.
10. Capacité de jugement démontrée face au conflit d'intérêts réel ou perçu.
11. Compétence et expérience reconnues pour la prise de décisions réfléchies, pratiques et opportunes en présence de facteurs complexes.
12. Réputation de ponctualité, de fiabilité, de compétences organisationnelles et de préparation.
13. Compétences intellectuelles et analytiques hautement développées.
14. Souplesse et capacité d'adaptation au changement démontrées.
15. Capacité de travailler aussi bien en collaboration que de façon indépendante.
16. Capacité de gérer les gens, le temps et les ressources.
17. Capacité de présenter une requête claire, concise et bien rédigée qui reflète les intérêts et les capacités du candidat.
18. Capacité et volonté de faire des déplacements au besoin.
19. Bilinguisme (le cas échéant).

Dans le cadre de son processus d'examen, le Comité reconnaît qu'il est important que les nominations de juges de paix reflètent la diversité de la population ontarienne, ainsi que l'exige l'article 2.1 (12) 6 de la *Loi sur les juges de paix*.

## **Compétences, capacités et qualités personnelles souhaitées chez un juge de paix**

### **Compétences et capacités**

- Compétences de la vie quotidienne variées, expériences ou formation qui améliorent ou permettent le travail de juge de paix

### **Prise de décision**

- Capacité de prendre des décisions réfléchies, pratiques et opportunes
- Compétences intellectuelles, analytiques et décisionnelles hautement développées
- Capacité de garder un esprit ouvert au moment d'écouter tous les aspects d'un argument
- Capacité de demeurer impartial et de faire preuve de jugement, notamment face à un conflit d'intérêt réel ou perçu

### **Communication**

- Aptitudes supérieures pour l'écoute active
- Aptitudes supérieures pour la communication écrite et orale en anglais, de même qu'en français, le cas échéant
- Éloquence pour s'adresser à des personnes diverses, en petit ou grand groupe
- Compétences interpersonnelles supérieures, notamment capacité de se comporter avec dignité et d'une manière judicieuse

### **Compétences professionnelles**

- Capacité et volonté d'apprendre
- Compétences en informatique de niveau intermédiaire à avancé
- Capacité et volonté de faire des déplacements au besoin
- Capacité de travailler de façon indépendante sans supervision et de gérer efficacement une lourde charge de travail
- Capacité de travailler à un rythme rapide malgré le stress, la pression et l'isolement qui accompagnent la fonction de juge

### **Qualités personnelles**

#### **Sur le plan social**

- Intérêt marqué envers les gens et l'humanité, notamment expérience et engagement interculturels
- Dévouement démontré pour le service à la communauté
- Sensibilisation et intérêt à l'égard des questions régionales et sociales qui peuvent donner lieu à des causes devant les tribunaux

#### **Sur le plan interpersonnel**

- Compassion, empathie et respect pour la dignité fondamentale de chaque personne
- Courtoisie
- Patience
- Courage moral et sens élevé de l'éthique
- Réputation d'honnêteté, d'intégrité et d'équité
- Compétences interpersonnelles fortes et empreintes de dignité qui confèrent de l'autorité
- Confiance, sans attitudes pompeuses ni tendances autoritaires

#### **Sur le plan professionnel**

- Éthique professionnelle, compréhension et expérience applicables au tribunal où le juge de paix est assigné
- Ponctualité, fiabilité, préparation et organisation
- Absence d'implication dans des infractions criminelles graves ou non décidées, plaintes professionnelles/réclamations, notamment propositions à des créanciers, ou arriérés de pensions alimentaires, faillites ou affaires devant l'Agence du revenu du Canada